

**Ecole Maternelle Louis Pasteur
12 rue des veaux**

**Compte rendu du conseil d'école
25 juin 2019**

Présents :

Les enseignantes : Louise Bittendiebel, Anne Chevillard-Pradier, Isabelle Champougny, Michèle Trometer

Les représentants de parents d'élèves : Aurélie Blard-Quintard, Fanchon Bidet

Les représentants de la Ville : Yasmina Khouaidjia, Robert Hermann, Walid Souissi (RPS)

Bilan du Projet d'école 2015-2019

1. Constat d'attention en baisse : les pistes explorées ont consisté à affiner le regard par des observations d'œuvres d'art, affiner l'oreille par la reconnaissance de sons. Le bilan montre un vif intérêt des enfants pour ces activités mais pas de résultat positif concernant leur capacité de concentration (les consignes sont difficilement écoutées, suivies. Les enfants ont des difficultés à rester longtemps sur une même tâche). Il faut poursuivre les efforts et enrichir encore les observations actives.
2. Solidarité/Respect : Des jeux supplémentaires ont été ajoutés pendant la récréation. Les enseignantes ont observé un climat apaisé. Il y a plus de partage entre enfants et plus de respect des adultes. Mais elles soulignent également les problèmes liés au fait que différents intervenants utilisent un même matériel (rangement, dégradation).
3. Concevoir et mettre en œuvre des situations de manipulation. Le principe : certains ateliers sont présentés dans des tiroirs en libre service pour développer l'autonomie. C'est quelque chose qui met du temps à s'installer chez les PS, mais, au fur et à mesure des années, les enfants apprennent et progressent. En GS ils sont autonomes pour ce genre de tâche.

Organisation pédagogique

L'équipe pédagogique étudie la possibilité de mettre en place, dès la rentrée 2019, 4 classes en triple niveau, composées de 10 PS, 10 MS et 10 GS.

Les avantages :

- Stimulation des PS par les GS
- Observation entraînant un désir d'apprendre
- Transmission entre enfants
- Responsabilisation des GS
- Apprentissage par imitation
- Coopération
- Stimulation importante pour l'allemand
- Diminution des effectifs (environ 20 élèves dans chaque classe) les après-midis, quand les PS sont à la sieste.

- Les progrès se font au rythme des enfants, progressivement, tout au long des 3 années de Maternelle.

Les inconvénients :

Cette organisation pourrait faire perdre ½ poste d'ATSEM sur l'école (lié à la suppression de la classe de PS).

Nouveaux horaires

La semaine est répartie sur 4 jours (lundi mardi, jeudi et vendredi).

Les nouveaux horaires sont les suivants :

8h10-8h20 : accueil (arrivée en classe tolérée jusqu'à 8h30)

8h20-11h50 : classe

13h40-13h50 : accueil

13h50-16h20 : classe

Bilan kermesse

Le conseil d'école remercie Matthieu Ghilès pour son don très généreux et les membres de l'équipe organisatrice (Lionel Panissod, Aurélien Waehren, Magali Desbois, Gael Cheramy et Elise Michot) pour leur investissement. Ils ont grandement contribué à la réussite de cette fête.

La kermesse a permis de dégager un bénéfice de 1196€.

Toutefois, un certain relâchement a été noté lors de la kermesse sur l'engagement de certains parents aux différents stands. Plusieurs stands ont en effet été laissés à l'abandon. C'est dommage.

Points Mairie

- Une motion concernant le nombre d'ATSEM (pour obtenir 1 ATSEM par classe) au sein des écoles de Strasbourg a été adoptée à l'unanimité. 15 embauches ont été accordées pour l'année à venir par la mairie lors du dernier conseil municipal.
- Restauration et absence d'enseignants : les représentants de parents d'élèves demandent la possibilité d'annuler le repas des enfants quand, pour soulager l'école, ils gardent leur enfant lors de l'absence d'une enseignante. Le problème est récurrent dans toutes les écoles de Strasbourg. Monsieur Hermann fait remonter l'information et pense que cela sera pris en compte. Walid Souissi précise que, dans ces circonstances, les enfants sont accueillis à la cantine même s'ils sont gardés le reste de la journée (matin et/ou après-midi). Mais il demande aux parents de déposer les enfants à l'heure (dès le premier service).
- Restructuration de la salle de jeux : l'équipe enseignante demande l'installation d'un grand placard pour ranger le matériel des différents intervenants dans l'école.

Monsieur Hermann conseille à la directrice de faire une demande écrite et très précise à la Mairie. En fonction de la demande (nécessitant ou non des modifications structurelles du bâtiment), le projet pourrait encore être validé d'ici la Toussaint.

- Insonorisation des salles de classe : cela nécessiterait une étude acoustique et pourrait être imputé au budget investissement pour 2020.
- Bacs pour plantations : après plusieurs demandes, parfois mal comprises, un technicien de la Ville devrait passer faire le point avec la directrice sur les besoins/attendus de l'équipe pédagogique dès la semaine prochaine.
- Cabanon à vélos vétuste : la demande a bien été prise en compte et son remplacement est prévu au budget 2020.

Autres points...

- Transmission des informations enseignantes/parents : les mots des cahier seront doublés par un affichage devant les classes.
- Cabas : ils sont arrivés et devraient être distribués en fin de semaine/début de semaine prochaine.
- Suppression du plastique à la cantine : le processus suit son cours...

La séance est levée vers 20h.

Directrice
Anne Chevillard-Pradier

Secrétaire de séance
Fanchon Bidet